

SYNTHESIS

Découvrez un concentré de technologie

50 €

REMBOURSÉS*

Du 05/01 au 21/02/2016



Offrez-vous l'aspirateur sans sac qui compresse la poussière.



*Voir conditions au dos



50€ remboursés pour l'achat d'un aspirateur Synthesis ST71_ST20

Comment obtenir mon remboursement ?

1// Achetez entre le 5 janvier et le 21 février 2016 inclus un aspirateur Hoover Synthesis, référence ST71_ST20 dans l'enseigne Boulanger.

2// Remplissez lisiblement le bulletin ci-dessous (également téléchargeable sur www.hoover.fr).

3// Découpez le code-barres original entier à 13 chiffres sur l'emballage de votre produit Hoover, collez-le dans l'espace prévu à cet effet ci-dessous, et joignez l'original entier de votre facture d'achat ou ticket de caisse en entourant le libellé de votre achat, le prix de votre aspirateur Synthesis et sa date d'achat, ainsi qu'un RIB comprenant les codes IBAN et BIC.

Attention : aucun original ne sera retourné, veillez à conserver une copie.

4// Envoyez le tout sous enveloppe suffisamment affranchie avant le 5 mars 2016 minuit (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante : X814 - Candy Hoover 50€ remboursés - Sogec Gestion - 91 973 Courtabœuf Cedex.

Civilité**

M

Mme

Mlle

Nom**

Prénom**

Adresse postale**

Code postal**

Ville**

N° de téléphone

Adresse email

J'accepte de recevoir des informations et promotions de la part du groupe Candy Hoover.

** champs obligatoires

Vous recevrez votre remboursement par virement bancaire dans un délai indicatif de 6 semaines environ à compter de la date de réception de votre demande conforme. Offre réservée aux personnes majeures résidant en France métropolitaine (Corse comprise) et limitée à une demande par foyer (même nom, même adresse). Valable du 05/01/2016 au 21/02/2016, dans la limite des stocks disponibles. Toute demande incomplète, erronée, illisible, falsifiée, raturée, ne respectant pas les modalités ci-dessus ou envoyée après le 5 mars 2016 minuit (cachet de la Poste faisant foi) sera considérée comme nulle. Les frais d'envoi de la demande restent à votre charge. Le montant de remboursement ne pourra en aucun cas excéder le montant du produit indiqué sur la facture d'achat. Conformément à la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de radiation des informations les concernant qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'opération mentionnée ci-dessus. Les sociétés organisatrices ne sauraient être tenues responsables du retard ou de la perte des courriers et colis résultant des services postaux.

Collez le code barres
de votre produit ici.